

pro natura **local**

02/2012

Jura



Faucon pèlerin

© Photo A. Georgy

- Les plantes envahissantes
- Zones-tampon de Damphreux
- Avifaune nicheuse dans les rochers jurassiens
- ECOtopia 2012

Editorial

Les plantes envahissantes, une situation préoccupante.



© Photo Fabian Peter

Impatiens de l'Himalaya.

La biodiversité de la Vallée du Doubs est en danger : des espèces exotiques invasives font disparaître la faune et la flore indigènes. Ces espèces, souvent importées pour orner nos jardins, peuvent s'en échapper et survivre dans la nature. Certaines d'entre elles sont capables d'atteindre une telle densité qu'elles font périr les plantes qui les entourent, privant ainsi les animaux de leur nourriture et de leur habitat. Le long du Doubs, ce sont surtout le Solidage du Canada, l'Impatiens de l'Himalaya et la Renouée du Japon qui menacent la biodiversité locale.

Bien que des actions spontanées soient organisées dans le canton, la situation reste préoccupante. Certes, la population se sensibilise au problème. Mais un communiqué de Pro Natura relève que la lutte menée par la Suisse contre les espèces végétales exotiques invasives est inefficace et dépourvue de toute stratégie. Le problème doit être traité à la source et les interventions orchestrées de manière pragmatique avec une vision globale de manière à éradiquer progressivement ces intrus des berges du Doubs et des autres zones humides particulièrement sensibles.

Fabian Peter

Liens:

Informations de fond de Pro Natura sur les plantes exotiques envahissantes en Suisse:
www.pronatura.ch/biodiversite

Guide de Pro Natura sur les plantes exotiques envahissantes de nos jardins:
www.pronatura.ch/biodiversite

Site de l'OFEV sur les espèces végétales envahissantes:
www.bafu.admin.ch/biodiversitaet/09466/09468/index.html?lang=fr

Un serpent de mer : les zones-tampon de Damphreux

Il y a cinq ans, en novembre 2007, la Chambre administrative du Tribunal cantonal imposait le renforcement des zones-tampon pour protéger le marais de « en Pratchie » et les étangs des Coeudres. La décision judiciaire désavouait les Services cantonaux de l'économie rurale (ECR) et de l'aménagement du territoire (SAT). Deux services particulièrement complaisants envers les agriculteurs.



© Photo Jean-Pierre Egger

La source de la Fontaine au Roi polluée par du fumier.

La décision de novembre 2007 se concrétise lentement, à la petite cuiller : il faut 2 ans pour que le SAT prenne une décision administrative et une autre année pour que les zones-tampon soient piquetées. Une partie de ces zones-tampon n'est pas encore définie ; le SAT prend prétexte d'un litige qui oppose la Fondation des Marais de Damphreux (FMD) au Syndicat des améliorations foncières du lieu pour donner un délai supplémentaire aux agriculteurs concernés.

Aujourd'hui, le respect des zones existantes par les agriculteurs est divers. Certains sont respectueux. D'autres enfreignent allègrement le règlement en jouant l'innocence ou en feignant l'incompréhension.

Lenteurs administratives et transgressions provoquent l'eutrophisation rampante des marais et un comblement progressif des étangs.

Pourtant, les milieux de protection de la nature n'ont pas l'impression de léser les agriculteurs. En effet, nous estimons que sur les 30 hectares loués par les agriculteurs à la FMD, les exploitants touchent plus de 130 000 fr de paiements directs (pour 600 heures de travail).

Un bon rapport.

Notre patience a des limites. Administration et exploitants doivent comprendre que le manque de respect envers des sites naturels et la législation qui les protège aura des conséquences.

Jean-Pierre Egger



Merci aux généreux donateurs

Le comité de Pro Natura Jura remercie chaleureusement toutes les personnes qui par leurs dons contribuent à concrétiser des projets de protection de la nature et de la biodiversité dans notre canton.

Une attestation de don peut être fournie sur demande.

Pour tout contact:
Lucienne Merguin Rossé, L'Abbaye 105,
CH-2906 Chevèze, tél. 032 476 70 21
lucienne.merguin@pronatura.ch

Avifaune nicheuse dans les rochers jurassiens

En avril dernier, un concept de protection de l'avifaune nicheuse des falaises a été mis en place dans le Jura. Une mesure devenue nécessaire face à l'augmentation des activités d'escalade et qui permettra de mieux protéger un écosystème fragile et ses espèces vulnérables.



Nos admirables rochers jurassiens ont de tout temps attiré des hôtes prestigieux. Dans les années 70, deux couples de faucons pèlerins y étaient encore recensés alors que l'espèce vivait des heures sombres, disparaissant quasiment de Suisse, victime des pesticides et de désairages pour la fauconnerie. Au fil du temps, grâce à d'importantes décisions (notamment l'interdiction du DDT), à un précieux travail de suivi, de protection et de conservation, le faucon pèlerin a vu ses effectifs évoluer de façon positive.

Faucons, hiboux, tichodromes et hirondelles

Avec le retour des hiboux grands-ducs, la présence d'hirondelles de rocher et du tichodrome, notre avifaune rupestre est remarquable. Elle est cependant vulnérable et le grand public peine à en comprendre le fonctionnement et la fragilité. Les gazouillis des hirondelles de rocher interprétés comme de charmants cris sociaux, peuvent être des signes d'inquiétude voire d'alarme. Si le

faucon pèlerin est dérangé au moment de la couvaison, il quitte l'aire. Il ne retournera pas sur ses oeufs tant que le danger présumé persistera. Le hibou grand-duc est très susceptible. Il peut abandonner définitivement une couvée pour un simple dérangement. Le tichodrome est lui d'une grande discrétion. Ses couleurs splendides aiguissent l'intérêt de photographes peu scrupuleux et inconséquents provoquant des dérangements pour cette espèce. Les couvées soumises à l'air du temps se refroidissent et les embryons meurent dans l'œuf, parfois dans un court laps de temps.

La pression sur les falaises s'intensifie

Depuis une quinzaine d'années, la pression sur les falaises est devenue importante. La varappe est très populaire et s'est démocratisée. Comme partout, ce sport compte des adeptes prêts à la discussion, à se remettre en question, à essayer de comprendre la subtilité des milieux naturels et à trouver des solutions. Mais on trouve aussi d'autres sportifs pour qui le compromis n'est pas possible et qui souhaitent «consommer» la nature sans contrainte. L'impact sur la flore, les reptiles (également un groupe malmené dans la liste de la biodiversité) ou les mammifères (chamois, chevreuils, chauves-souris, etc.) est sous-estimé.

Plusieurs pays européens ont pris des mesures strictes de protection des falaises durant la nidification, voire toute l'année. Dans le Canton du Jura, il aura fallu près de 4 ans pour finaliser les mesures de protection qui ont abouti



ti au concept d'avril dernier. Il s'agit cependant bien de compromis. Les interdictions de varapper seront apposées sur des panneaux explicatifs installés au pied des falaises. Une poignée d'ornithologues bénévoles, amateurs, spécialistes du hibou grand-duc et du faucon pèlerin transmettront leurs observations et définiront quelle falaise doit être interdite à

la varappe. La fermeture des voies sera effective de janvier à juin, l'accès étant libre le reste de l'année.

Des espèces sauvages et discrètes

Trouver un oiseau nicheur dans un ensemble rocheux n'est pas simple. Quelques précisions s'imposent car on ignore la difficulté d'une telle action. On parle bien d'oiseaux sauvages et non de quelques poules dociles dans une basse-cour. Il faut être fin connaisseur des espèces et des milieux, consacrer de longues heures d'observation et de patience en sacrifiant une partie de ses loisirs. Il est parfois impossible de repérer une aire ou de définir par leurs comportements si les oiseaux sont nicheurs ou non. Par définition, les animaux sauvages doivent le salut de leur nichée à une totale discrétion et souvent à un parfait mimétisme.

Plus de 900 voies d'escalade sont actuellement connues dans le Jura (réparties sur 36 sites) et l'on en découvre encore de nouvelles. Seul 15% des voies est concerné par les mesures de restriction puisque 6 falaises seront partiellement fermées durant l'année. Une limitation relativement peu contraignante pour les passionnés de grimpe !

Des loisirs perturbant pour la faune

D'autres activités peuvent être source de dérangement. Citons le comportement de certains photographes qui est à déplorer. Autoproclamés «photographes-naturalistes», ils jurent aimer la nature mais n'hésitent pas à s'approcher trop près des aires ou des animaux. Ils manquent de sensibilité et de connaissance à la fois des espèces et des milieux. En restant trop longtemps ou au mauvais moment sur un site, le risque est énorme de faire échouer la nidification ou de déranger. Les vols de parapentes ou de vélidelistes à proximité des aires provoquent également des perturbations.

Pro Natura salue les mesures de préservation mises en place. Certes, on aurait pu souhaiter une application plus ferme de la Loi fédérale sur la protection des espèces. C'est le chemin de la discussion et du consensus qui a été choisi. Les saisons à venir démontreront si ce système est adéquat et s'il assure la tranquillité des espèces rupestres.

Pro Natura Jura



© Photo Patrick Rösschli



RECHERCHE d'un-e caissier-e

Nous recherchons pour début janvier 2013 un-e caissier-e qui assumera bénévolement la gestion financière de notre association cantonale. Cette personne partage les valeurs de Pro Natura et est appelée à participer aux réunions de comité (9 séances par année et une assemblée générale).

Pour tout contact:
Lucienne Merquin Rossé, L'Abbaye 105,
CH-2906 Chevez, tél. 032 476 70 21
lucienne.merquin@pronatura.ch

Bravo à la Société d'embellissement des Bois

qui vient d'inaugurer la revitalisation des étangs des Prailats. Pro Natura Jura a contribué modestement à raison de 1'500.- francs.



Longue vie à ce biotope!

Du 26 au 28 mai dernier, durant la Pentecôte, le groupe Jeunesse de Pro Natura Jura s'est rendu au Tessin pour la quatrième édition d'Ecotopia.

Ce sont ainsi 16 jurassien(ne)s âgés de 8 à 15 ans, accompagnés de trois moniteurs, qui ont fait le déplacement transalpin. En chemin, ils ont été rejoints par leurs compatriotes du Jura bernois et de Neuchâtel. Au total, 48 enfants de l'espace Bejune, seuls romands de l'aventure, ont débarqué à Tenero.

Ecotopia est une manifestation biennale qui réunit tous les jeunes intéressés à la protection de la nature de Suisse. C'est ainsi qu'au total 284 enfants et moniteurs se sont retrouvés ! Le thème de cette édition était l'animal de l'année, à savoir l'oreillard brun. De nombreux jeux, ateliers, danses ont permis à toutes et à tous de faire davantage connaissance avec ce compagnon de nos crépuscules et ses sœurs chauves-souris.

La visite de la rivière Verzasca avec la recherche d'insectes aquatiques aura particulièrement retenue l'attention des jeunes naturalistes. Et c'est au bord du Lac Majeur que petits et grands auront pu avoir tout le loisir d'admirer cinq chauves-souris virevolter en tous sens et dessiner des arabesques aériennes.

Nicolas Comment



Nous achetons des terrains

Afin de favoriser la biodiversité, Pro Natura Jura souhaite acquérir des terrains et aménager des biotopes. Si vous possédez une parcelle et souhaitez favoriser la nature, merci de prendre contact avec nous.

Jacques Villars, président
CH-2906 Chevez, Tél. 032 476 64 77
jacques.villars@bluewin.ch

Editeur: Pro Natura Jura, Case postale 90,
2900 Porrentruy, pronatura-ju@pronatura.ch
Secrétariat: Lucienne Merquin Rossé, L'Abbaye 105
2906 Chevez, 032 476 70 21, www.pronatura-ju.ch
Rédaction et réalisation: Jean-Pierre Egger,
Marie-Noëlle Lovis, Fabian Peter, Nicolas Comment,
Lucienne Merquin Rossé.

Photos: Fabian Peter, Jean-Pierre Egger, Marie-Noëlle
Lovis, Nicolas Comment, Alain Georgy.

Création, réalisation graphique et impression:
Ivan Brahier, graphiste, Delémont, www.ruedunord.ch

Impression: Imprimerie Le Franc-montagnard
Tirage: 1000 exemplaires